

Les retraités français vont payer ...aussi

Le régime général de l'assurance vieillesse compte 5 millions 500 000 retraités qui bénéficient d'une majoration de 10% , parce qu'ils ont au moins 3 enfants.

3 millions d'entre eux étaient imposables en 2012, d'après la CNAV.

Or la réforme des retraites prévoit de fiscaliser cette majoration de 10%.

Donc en mettant dans leurs revenus cette part assez importante, ils devront forcément payer un impôt plus élevé en 2014, et parfois beaucoup plus élevé .

